

# Le NIMBY contre l'intérêt général ? Tout contre

Léa Sébastien

Une association villageoise montée contre un projet de décharge fait la démonstration qu'une lutte locale peut déboucher sur une prise de conscience globale. Par Léa Sébastien, maître de conférences en géographie à l'université Toulouse 2 Le Mirail.

Les mouvements d'opposition aux projets générateurs de nuisances sont le plus souvent associés au phénomène NIMBY, bien connu des industriels. NIMBY est l'acronyme de *not in my backyard* (« pas dans mon jardin ») ; il englobe l'ensemble des pratiques sociales d'opposition à l'implantation ou à l'extension d'installations de nature industrielle pour des raisons de modifications, réelles, prévisibles ou supposées du proche environnement<sup>1</sup>.

La littérature scientifique traitant du phénomène NIMBY est majoritairement nord-américaine et en présente deux facettes radicalement différentes. La plus classique est hautement critique vis-à-vis des Nimbistes, lesquel·le·s iraient à l'encontre de l'intérêt général pour conserver leurs privilèges. Ainsi peut-on lire çà et là dans la littérature scientifique : « *Le syndrome NIMBY est une maladie mentale récurrente qui continue à infecter la société* »<sup>2</sup>. « *Les citoyens sont irrationnels, ignorants et égoïstes et abusent du système démocratique à leur profit* »<sup>3</sup>. Mais une lecture plus positive du phénomène NIMBY, minoritaire, suggère que la position du public sur les problèmes d'implantation peut être rationnelle et politiquement légitime. Selon cette perspective, l'opposition locale sert de ce fait l'intérêt gé-

« L'objectif est d'abord de prendre contact avec une série d'expert·e·s afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'analyse des impacts de la décharge sur le territoire. »

ral, par exemple en identifiant des faiblesses dans les analyses d'expert·e·s concernant les propositions de sites d'implantation ou en proposant des alternatives crédibles au projet. C'est cette perspective que nous rejoignons ici. En effet l'histoire n'est pas toujours aussi simple. Voyons ce qui se passe à Saint-Escobille, petite commune rurale d'Essonne face à un projet de CSDU<sup>4</sup>, nouvelle appellation savante pour

parler de décharge. Nous sommes ici au cœur de la Beauce, région céréalière par excellence. Tout a commencé avec l'histoire d'une habitante d'un village voisin qui propose en 2002 ses terres d'une superficie de 19 ha à une grande entreprise, alors en prospection. Le terrain trouvé, le projet peut commencer. L'industriel souhaite installer un CSDU de classe 2 visant à enfouir 150 000 tonnes de déchets ultimes par an sur une période de dix ans, renouvelable évidemment. Fin 2002 est créée dans la panique l'Association de défense de Saint-Escobille (ADSE), présidée par le maire du village et qui compte une centaine d'adhérent·e·s. Dix ans plus tard, l'ADSE se dénomme l'Association de défense pour la santé et l'environnement, compte un millier de membres et s'investit dans des problématiques similaires partout en France. Qu'a-t-il pu bien se passer ?

Revenons dix ans en arrière. Passé le rejet « instinctif » face à l'appropriation d'un espace quotidien, les arguments des militant·e·s se centrent autour des incertitudes scientifiques qui entourent les décharges :

1-les pollutions issues des fuites liquides ou gazeuses ;

2-les impacts sanitaires et socio-économiques.

L'objectif est d'abord de prendre contact avec une série d'expert·e·s afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'analyse des impacts de la décharge sur le territoire. Avocat·e·s, médecins, hydrogéologues : petit à petit, les militant·e·s s'entourent des meilleur·e·s expert·e·s et se noue alors un premier *réseau technique* autour de la lutte contre le projet de décharge. Les membres de l'ADSE s'attaquent alors à l'étude d'impact du projet de décharge et ciblent de nombreuses lacunes scientifiques, lacunes confirmées ensuite par le bureau d'étude en charge du dossier. L'ADSE étudie également les meilleures technologies disponibles en matière de déchets en se rendant sur plusieurs sites européens utilisant ces techniques. L'association formule alors des propositions parmi lesquelles la biométhanisation après tri, de petites unités de traitement à l'échelle communale, la stabilisation des déchets avant enfouissement, le tri des déchets par ballot, le développement des



– **Peuple terrien**, votre attention, s'il vous plaît. Ici Prostetnic Vogon Jeltz du Conseil de planification de l'hyperespace galactique. Comme vous le savez sans doute, les plans de développement des régions excentrées de la Galaxie requièrent la construction d'une route express hyperspatiale à travers votre système solaire. La démolition de votre planète est hélas programmée. Cela prendra un peu moins de deux de vos minutes. Merci.

Douglas Adams, *Guide du voyageur galactique* (1979), notre traduction.



## —Vous n'avez

aucun prétexte pour faire comme si vous étiez surpris. Tous les plans d'aménagement et les ordres de démolition ont été à votre disposition dans le département local de planification d'Alpha du Centaure pendant cinquante années terrestres, vous avez donc eu tout le temps d'exprimer des plaintes formelles et il est bien trop tard pour en faire tout un plat.

Douglas Adams,  
*Guide du voyageur galactique* (1979),  
notre traduction.

## « Désenclaver »

Verbe transitif direct, apparu à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Signifie alors l'action de rompre, par la route ou le chemin de fer, l'isolement d'une partie du territoire qui était jusqu'alors *enclavée* (d'*inclavare*, « fermé avec une clé »).

Alors que la France se couvre progressivement du million de kilomètres de routes et des 30 000 km de voies ferrées actuelles, que chaque lieu habité du territoire est rendu facilement accessible en voiture ou en train, le mot perd progressivement son sens initial.

*Désenclaver* signifie aujourd'hui l'action qui permet de faire accéder *plus vite* à la capitale (Paris) depuis un point quelconque. Exemples : « la ligne à grande vitesse doit *désenclaver* Toulouse » ; « il faut *désenclaver* la Bretagne ».

Par extension, sont considérés comme enclavés, et donc à *désenclaver*, tous les territoires (et leurs habitant·e·s) non équipés d'une ou de plusieurs infrastructure(s) de transport rapide (autoroute, ligne à grande vitesse, aéroport). A donné (début XXIe) « nous étions tellement *enclavé·e·s* ! », « se faire *désenclaver* », et plus récemment « allez tou·te·s vous faire *enclaver* ! » (vulg.).

Le Robert des aménageurs (2013) et la rédaction.

ressourceries et évidemment davantage d'obligations pour les industriels ainsi qu'une réduction globale de la production des déchets.

En parallèle des savoirs scientifiques, le collectif apprend l'existence, le rôle et le fonctionnement des institutions gravitant autour du dossier, débrouillent les compétences des divers niveaux électifs, des administrations et de leurs services techniques. *Géomembrane*, *lixiviat*, *biogaz*, *méthanisation* mais aussi *enquête publique* ou *recours administratif* n'ont plus de secret pour les riverains du projet. L'ADSE participe systématiquement à toute conférence sur le thème des déchets ayant lieu en France et en profite pour interpeller les scientifiques sur le sujet. On assiste alors à une réduction de la distance entre les visions expertes et profanes avec l'apparition d'un public composite, pluriel, dépositaire de savoirs et de compétences spécifiques liées à son expérience et à ses habiletés qui le rendent à même d'accomplir des *expertises profanes*.

## « Des citoyen·ne·s qui s'opposent et qui proposent ; voici l'exemple d'un front de refus qui sort du jardin privé pour mener un travail politique de fond. »

Au niveau des impacts sur la faune et la flore, l'ADSE a souhaité contacter plusieurs associations de protection de la nature (APN), mais au premier abord, les Beauceron·ne·s ont trouvé une fin de non recevoir. En effet, quel paradoxe pour les APN de soutenir le paysan beauceron, le symbole même de l'agriculture intensive, pointé du doigt comme le grand responsable de la dégradation de l'environnement régional. Les APN jugeaient que, quitte à créer un CSDU, autant l'installer au cœur de la Beauce, zone déjà sinistrée pour la biodiversité. Mais l'ADSE n'a pas relâché sa pression, et a fini par prouver à ses interlocuteurs qu'il ne s'agit pas là de riverain·e·s souhaitant conserver leur cadre de vie mais d'acteurs locaux assidûment mobilisé·e·s dans la démonstration de l'incongruité d'un CSDU en Essonne du sud. Ayant assis sa légitimité, l'ADSE a finalement reçu le soutien officiel de plusieurs APN sur ce dossier.

Il s'agit là d'une victoire pour les riverain·e·s mais également d'un rapprochement entre deux mondes *a priori* antinomiques : l'écologie et la ruralité. Se crée alors un second réseau, dit *associatif*, auquel viennent rapidement s'adjoindre de nombreuses associations liées à la gestion des déchets ou à la protection de l'environnement, en France mais aussi à l'étranger.

Finalement, un *réseau local* prend racine avec la création de l'association. Saint-Escobille abrite les agriculteurs d'un côté, et les *rurbain·e·s* de l'autre, des habitant·e·s de la commune travaillant à Paris, deux mondes sans communication. Jusqu'au projet de CSDU, les habitants de Saint-Escobille vivaient « chacun·e chez soi », comme c'est le cas dans de nombreux villages agricoles de la grande couronne parisienne jalonnée de zones-dortoirs. Le projet de décharge a réuni ces deux populations qui ont dû collaborer dans une lutte commune. Ainsi lors des réunions hebdomadaires travaillant côte à côte élu·e·s de tous bords politiques, exploitant·e·s agricoles, écologistes et citoyen·e·s, des acteurs aux visions antagonistes et qui, sans la décharge, auraient eu peu de chance de se croiser. *Réseaux technique, associatif et local* sont alors mobilisables.

Qui plus est, l'ADSE organise de nombreuses manifestations en tous genres afin de rassembler toujours davantage d'adhérent·e·s à la *résistance*, afin aussi de s'encourager pour rester mobilisée. Pendant ce temps, les articles dans la presse s'accumulent. Soirées à thèmes, concerts, ventes aux enchères, journées du patrimoine, débats ou repas dansants : les membres de l'ADSE expriment leur intention de ne pas se laisser... enterrer. En présentant « leur Beauce » différemment des clichés habituels, en allant à la redécouverte de l'histoire et du patrimoine, les membres de l'ADSE ont d'abord ancré leur attachement au territoire puis ont réussi à le transmettre à d'autres acteurs.

Finalement, cerise sur le *sundae*, l'ADSE s'investit politiquement sur le territoire. Le premier acte de positionnement politique de l'ADSE, et donc de montée en généralité, survient en 2005, lorsque l'association rédige un « Moratoire sur les déchets d'enfouissement et de stockage de déchets ultimes » qu'elle diffuse à l'ensemble des acteurs locaux. Les militant·e·s ciblent également nombre de contradictions avec moult

documents d'urbanisme, du Plan de gestion des déchets du bâtiment (PGDB) à l'Agenda 21 départemental, en passant par le Plan de déplacement urbain (PDU) ou le Schéma d'aménagement de gestion des eaux. Où en est-on aujourd'hui ?

Malgré les centaines de soutiens officiels reçus (politiques, associatifs, agricoles, etc.) et bien que l'enquête publique ait donné un avis défavorable au projet, le préfet a demandé que ce dernier soit classé d'intérêt général (PIG), soit contre l'avis de la région Île-de-France, compétente en matière de planification d'élimination de déchets. Pour les militant·e·s, il s'agit d'un déni de démocratie où l'industriel et le préfet veulent à eux seuls imposer cette décharge coûte

### « Les militant·e·s ont su transformer cette singularité en une singularité d'intérêt général. »

que coûte contre l'avis de tou·te·s. « *Vu la situation de prise en otages des locaux, notre stratégie est de saisir toutes les occasions pour s'opposer au caractère d'intérêt général imposé par le préfet en attendant que les lois soient appliquées en France. Pour l'instant, on explore les voies de la légalité mais s'ils nous poussent à bout, on serait partant pour franchir le seuil de l'illégalité. On est à la retraite, on ne risque pas grand-chose à avoir un casier judiciaire* ». En attendant le couperet, l'ADSE continue la bataille, auprès de la Commission des pétitions du Parlement européen, auprès du Conseil d'État.

Les conflits environnementaux peuvent être l'expression de revendications légitimes et d'oppositions démocratiques à des projets qui ne font pas l'unanimité ; face aux incertitudes associées à de nombreuses problématiques environnementales, aucun décideur n'a plus la légi-

timité pour définir seul l'intérêt général. C'est ainsi que de nombreux acteurs proposent leur vision, ce qui amène à une reconfiguration du paysage social. Les contestations locales ne peuvent plus être réduites au NIMBY, guidé par l'ignorance et l'égoïsme.

Des citoyen·ne·s qui s'opposent et qui proposent ; voici l'exemple d'un front de refus qui sort du jardin privé pour mener un travail politique de fond, et ce pour une cause commune. Attention, je ne dis pas là que toute mobilisation est bonne à prendre, que toute opposition induit un intérêt général. Oh que non. La recette est la suivante : un collectif qui dure dans le temps (les décideurs ont toujours les militant·e·s à l'usure) ; un réseau social qui s'étoffe et se ramifie ; un socle de savoirs scientifiques et administratifs solide ; un attachement patrimonial transmissible ; un investissement politique fort. Mélangez le tout. Le NIMBY s'est transformé en résistance éclairée !

NB : Fin novembre 2013, après l'écriture de l'article, la demande préfectorale de classer la décharge de Saint-Escobille en projet d'intérêt général (PIG) a été refusée. Un nouvel espoir pour les militant·e·s.

*Pour davantage de précisions, vous pouvez retrouver l'article intégral dans la revue Sociologies pratiques n°27, 2013, intitulé : « Le NIMBY est mort. Vive la résistance éclairée », de Léa Sébastien.*

<sup>1</sup>Maillebois C., « Nimby ou la colère des lieux. Le cas des parcs éoliens », *Nature, sciences et sociétés*, 2003, vol. 11, p. 190-194.

<sup>2</sup>Piller C., *The Fail-Safe Society: Community Defiance and the End of American Technological Optimism*, Basic Books, New York, 1991.

<sup>3</sup>Beckmann P., *Eco-hysterics and the Technophobes*, Golem, Boulder, 1973.

<sup>4</sup>Centre de stockage de déchets ultimes.



**–Comment ça,** vous n'êtes jamais allés à Alpha du Centaure ? Bon Dieu, Humanité, mais ce n'est qu'à cinquante années-lumière d'ici. Je suis désolée, mais si vous ne prenez pas la peine de vous intéresser aux affaires locales, c'est votre responsabilité. Mettez sous tension les rayons démolisseurs.

Douglas Adams,  
*Guide du voyageur galactique* (1979),  
notre traduction.

« Au-delà [d']aspects "sensibles" et que d'aucuns préféreront considérer comme subjectifs, il est franchement surprenant que personne ne perçoive clairement ce fait massif : la Grande Vitesse sert avant tout les intérêts abstraits du système économique et non les besoins humains concrets<sup>1</sup>. Il est pourtant évident que le maillage de plus en plus serré des territoires par les divers réseaux de transports est un élément décisif du déploiement implacable de la logique capitaliste. Adam Smith n'avait pas besoin de plus de quatre pages pour démontrer, il y a deux cent trente ans, que l'importance de la production et des profits d'une entreprise variait en proportion directe de la taille de son marché, et donc en proportion inverse de son enclavement géographique. Le désenclavement des sociétés et des aires culturelles, les unes par rapport aux autres, a donc toujours constitué un des chapitres les plus importants du *cahier des charges libéral*. Car en permettant une circulation plus rapide, plus sûre et moins chère des marchandises d'un endroit aux autres, il autorise une mise en concurrence des capitaux, et surtout du travail humain, à une échelle de plus en plus vaste.

Personne ne semble vouloir faire le lien entre la facilité et la modicité croissantes des déplacements individuels, et l'approfondissement de l'horreur économique. Chacun persiste à trouver merveilleux de pouvoir s'envoler vers les quatre coins de l'Europe pour quelques dizaines d'euros, et à ne pas voir les délocalisations qui vont avec. »

Matthieu Amiech et Julien Mattern, *Le Cauchemar de don Quichotte. Retraites, productivisme et impuissance populaire*, La Lenteur, réédition 2013.

<sup>1</sup>A moins bien sûr de considérer comme un besoin humain concret la satisfaction du cadre surmené qui fait l'aller-retour Paris-Londres à trois ou quatre reprises dans la semaine, et dit tout son bonheur, au journal de vingt heures, de voir (enfin !) la durée du trajet écourtée d'une demi-heure pour tout le temps que cela lui permettra de gagner.

# L'An 02

.....  
On débranche tout,  
on réfléchit,  
et c'est pas triste.  
.....

## Alerte aux territoires !

Grand Paris ou Grand Paname ?

Greetings from Mont-de-Marsan

Marketing territorial et compétition planétaire

Vivre avec les animaux

Hydrocarbures et démocratie

Berlin déménage

Écoféminisme



**L'An 02**  
Forum d'écologie politique